

DECRET N° 61- 267 /PR.SEP.INFO

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi N° 60-36 du 2 Novembre 1960 portant constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret N° 101/PR du 12 Avril portant nomination du Secrétaire d'Etat à la Présidence de la République, chargé de l'Information ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement;

VU le Décret N°193/PR.CAB du 10 Juillet 1961 créant une agence dahoméenne de Presse, ;

SUR la proposition du Secrétaire d'Etat à l'Information ;

Le Conseil des Ministres entendu:

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.-Monsieur Albert EKUE, Licencié d'Histoire et Géographie et diplômé d'Etudes Supérieures de Lettre est nommé provisoirement Conseiller Technique au Secrétariat d'Etat à l'Information en remplacement de Mr. Simon ANDRE qui devient Chef de Cabinet.

ARTICLE 2.- Monsieur Jean SAKA, titulaire de la Licence de Sociologie, est nommé Directeur par intérim de l'Agence Dahoméenne de Presse (A.D.P.)

ARTICLE 3.- Monsieur Gaston AGBOTON, licencié ès Lettres, Professeur à Porto-Novo, est nommé provisoirement Directeur du Service de l'Information en remplacement de Mr. Jean-Louis SCHMITT, titulaire d'un congé administratif et appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 4.- Monsieur DOSSA René, titulaire du Baccalauréat de l'Enseignement du second degré et diplômé de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Strasbourg, est nommé Directeur Adjoint et Rédacteur chef au Service de l'Information.

ARTICLE 5.- Monsieur EOUAGNIGNON René, de retour d'un stage de journalisme, est nommé Chef du service des reportages à la Direction de l'Information.

ARTICLE 6.- Le Secrétaire d'Etat à la Présidence de la République est chargé de l'exécution du présent Décret qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Président de la République;
Le Secrétaire d'Etat à la Présidence
chargé de l'Information

A. TEVOEDJRE

Hubert MAGA

AMPLIATIONS:

PR	15	MFB/SOLDES	2 - D.P.	5 -
SGCM	4 -	AND	2 - Intéressés	5 -